

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
M.R.C. DE MATAWINIE**

**LUNDI
3 AVRIL 2017
2017-04-03**

Session ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 avril 2017 à 20 heures, heure ordinaire des assemblées.

**Étaient présents : Messieurs Pierre-Michel Gadoury, Bernard Chassé, Denis Jeanson, Mario Tremblay et madame Annie Bélanger
Était absente : Madame Isabelle Desrosiers**

Sous la présidence du Maire monsieur Normand Champagne

II Y A QUORUM

Le Maire monsieur Normand Champagne, procède à l'ouverture de la présente assemblée.

2017-095

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du Conseil tenue le 6 mars 2017

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QU : le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil tenue le 6 mars 2017 soit et est adopté;

Adopté unanimement.

Le Maire monsieur Normand Champagne, procède au dépôt de la liste des rapports, documents et correspondances reçus et le Directeur général adjoint, monsieur Philippe Morin en fait lecture.

2017-096 **Club Mégaroues** (N/D B-1774)

Le club Quad Mégaroues nous propose de mettre le logo de la municipalité sur les cartes de sentiers pour la saison prochaine, au coût de 325 \$. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : la municipalité ne peut donner suite à cette demande, n'ayant pas été soumise lors de la préparation du budget 2017;

Adopté unanimement.

2017-097 **Mazerolle Jeannine** (N/D I-1267)

Monsieur Daniel Brodeur arpenteur-géomètre, nous informe que l'immeuble situé au 55, rue Durand empiète partiellement dans la servitude de passage des tuyaux d'égout et d'aqueduc. À cet effet, madame Jeannine Mazerolle nous dépose une demande afin d'obtenir un accord de renonciation de la municipalité sur la partie de la servitude de passage causant l'empiètement de son immeuble. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

*Le conseiller Pierre-Michel Gadoury se retire de la table des délibérations, compte-tenu son lieu avec madame Mazerolle

ENTENDU QUE cette réduction de l'assiette de la servitude augmente les risques de responsabilités de la municipalité au cours de travaux près de la maison;

Il est proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : le propriétaire devra s'engager à tenir la municipalité indemne et à couvert de toute réclamation pour des dommages causés aux bâtiments situés sur le fonds servant lors de travaux effectués par la municipalité ou ses préposés, à moins de faute intentionnelle ou faute lourde de la part de la municipalité.

QUE : cette note soit inscrite dans l'acte de servitude;

Adopté unanimement.

2017-098

9622-81-1582

9622-81-1582 dépose une demande afin d'implanter une remise de 192 pieds carrés dans la cour latérale de sa propriété sise au 1034, chemin de la Belle-Montagne. Cette demande est effectuée conformément aux dispositions relatives aux plans d'implantation et d'intégration architecturale sur les sites patrimoniaux, les paysages naturels et traditionnels applicables à la zone AGTL-3.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : la municipalité est favorable à la demande déposée pour l'implantation d'une remise de 192 pieds carrés dans la cour latérale de sa propriété sise au 1034, chemin de la Belle-Montagne, le tout faisant suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Adopté unanimement.

2017-099

Soumission «Nivelage des chemins d'été» pour 2017-2018-2019
(N/D X-0241)

Donner suite, s'il y a lieu, aux soumissions reçues, pour le nivelage des chemins d'été pour les années 2017-2018-2019.

- Les Entreprises Marcel Roberge 192 \$ + taxes du kilomètre

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à la soumission reçue des Entreprises Marcel Roberge au coût de 192 \$ + taxes du kilomètre, pour les années 2017, 2018 et 2019, étant le seul soumissionnaire;

Adopté unanimement.

2017-100

Inspecteur canin (N/D B-1887)

Renouveler, s'il y a lieu, le contrat de l'Inspecteur canin inc. pour faire respecter l'application de notre règlement concernant les chiens sur notre territoire pour l'année 2017-2018.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : la municipalité renouvelle le contrat de l'Inspecteur canin inc. pour faire respecter l'application de notre règlement concernant les chiens sur notre territoire pour l'année 2017-2018 aux mêmes conditions que 2016-2017;

Adopté unanimement.

2017-101 **Terrain de balle – Terrain de Soccer** (N/D B-1669)

Donner suite, s'il y a lieu, à l'offre reçue de Multi-Surfaces Giguère inc. pour l'entretien du terrain de balle au coût de 2610 \$ + taxes et du terrain de soccer au montant 1 140\$ + taxes, pour la saison 2017.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre reçue de Multi-Surfaces Giguère inc. pour l'entretien du terrain de balle au coût de 2610 \$ + taxes et du terrain de soccer au montant 1 140\$ + taxes, pour la saison 2017;

Adopté unanimement.

2017-102 **Garage municipal** (N/D B-2036)

Donner suite, s'il y a lieu, à la soumission de Équipement BONI pour l'achat de palettiers pour le garage municipal au coût de 1338,13 \$ + taxes et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer le chèque à cet effet.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à la soumission de Équipement BONI pour l'achat de palettiers pour le garage municipal au coût de 1338,13 \$ + taxes;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-103

Tonte des gazons des terrains municipaux (N/D X-0277)

Renouveler, s'il y a lieu, le contrat du Jardinier du coin pour la tonte des gazons des terrains municipaux pour trois ans (2017, 2018 et 2019), au même montant que 2016, soit 9 150 \$ + taxes par année. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques aux moments opportuns.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la municipalité renouvelle le contrat du Jardinier du coin pour la tonte des gazons des terrains municipaux pour trois ans (2017, 2018 et 2019), au même montant que 2016, soit 9 150 \$ + taxes par année;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques aux moments opportuns;

Adopté unanimement.

2017-104

Balayage des rues de la municipalité (N/D B-2041)

Donner suite, s'il y a lieu, à l'offre reçue de Balai le Permanent inc. pour le balayage des rues de la municipalité pour la saison 2017 aux mêmes conditions des années antérieures, au coût de 98 \$ / heure.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre reçue de Balai le Permanent inc. pour le balayage des rues de la municipalité pour la saison 2017 aux mêmes conditions des années antérieures, au coût de 98 \$ / heure;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-105 **Règlement 565** (N/D C-0642)

Adopter, s'il y a lieu, le règlement 565, règlement régissant les contenants de récupération de vêtements.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : le Règlement 565, règlement régissant les contenants de récupération de vêtements soit et est adopté;

Adopté unanimement.

2017-106 **Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Rapport**

Adoption des rapports des incendies et des pratiques qui ont été déposés par le Service des incendies. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : les rapports des incendies et des pratiques déposées par le Service des incendies soient et sont acceptés;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-107 **Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Demandes**
(N/D B-1444)

Monsieur Jean-François Bruneau demande l'autorisation d'effectuer les tests annuels des véhicules par la firme Jacques Thibault au coût de 300 \$ chacun pour les camions 830 et 230 et 100 \$ chacun pour les camions 530 et 931. Donner suite, s'il y a lieu à cette demande.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à la demande déposée et autorise les tests annuels des véhicules par la firme Jacques Thibault au coût de 300 \$ chacun pour les camions 830 et 230 et 100 \$ chacun pour les camions 530 et 931;

Adopté unanimement.

2017-108

Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Demandes
(N/D B-1444)

Suite à la mise en place du nouveau guide de la CNESST, monsieur Bruneau désire mettre en place un comité de 2 personnes, composé d'un cadre et d'un pompier qui agiront comme représentants de tous les pompiers. Demande est faite que ces deux membres soient rémunérés lors de leur réunion, environ quatre fois l'an. De plus, pour débiter la mise en place de ces nouvelles procédures, monsieur Bruneau demande l'autorisation de faire l'achat de certains articles, selon la liste déposée, au coût d'environ 900 \$. Donner suite, s'il y a lieu, à ces demandes.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : cette demande soit mise à l'étude;

Adopté unanimement.

2017-109

Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Demandes
(N/D B-1444)

Monsieur Bruneau nous demande d'avoir un budget de 1000 \$ pour le remplacement de certains uniformes qui sont abîmés et voudrait obtenir l'autorisation d'un bloc de 30 heures pour effectuer l'entretien sur les camions et l'achat de certaines bandes de lettres et numéros qui sont absents ou à remplacer. Donner suite, s'il y a lieu, à ces demandes.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : cette demande soit mise à l'étude;

QUE : le conseil demande une rencontre avec le chef pompier monsieur Jean-François Bruneau et ses officiers;

Adopté unanimement.

2017-110

Service des incendies/Premier Répondant (N/D B-1654)

Depuis que le service de Premier Répondant est établi à Saint-Jean-de-Matha, soit en 2013, monsieur Patrick Langlois s'occupe de la gestion des horaires, une tâche représentant environ 30 minutes par semaine. Demande est déposée que cette gestion soit rémunérée. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la municipalité ne peut donner suite à cette demande;

QUE : l'officier de garde se charge de cette tâche;

Adopté unanimement.

2017-111

Transfert de fonds

Autoriser, s'il y a lieu, le transfert de fonds au montant de 333 \$, selon la liste déposée à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : soit et est autorisé le transfert de fonds au montant de 333 \$, selon la liste déposée à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-112

Liste des comptes à payer

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de la liste des comptes à payer au montant de 21 157,91 \$ et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et résolu

QUE : la liste des comptes à payer soit et est adoptée au montant de 21 157,91 \$;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Chèques	Fournisseurs	Montants
13589	B & A Beaulieu	7.80
13590	AMC Informatique enr.	1080.73
13591	Archambault D. Nicole	28.00
13592	Association des chefs	488.64
13593	Association des camps du Québec	143.72
13594	Auto Concept enr.	86.23
13595	Batterie Experts	52.78
13596	Bélanger Sauvé	1034.78
13597	Bélanger Annie	24.00
13598	Bell Gaz Itée	1799.99
13599	Bruneau Jean-François	89.92
13600	Certilab inc.	720.62
13601	Champagne Normand	35.00
13602	Club Fadoq Les Étoiles argentées	83.20
13603	Entreprise J.P. Beausoleil	454.91
13604	Erik Mécanik	514.69
13605	Félix Sécurité inc.	1461.85
13606	Gadoury Pierre-Michel	36.00
13607	Garage Jacques Gadoury	8.74
13608	Inspecteur Canin	206.96
13609	Léonard Nicole	424.74
13610	Le Papetier-Le libraire	119.51
13611	Les Entreprises C. Bébard inc.	713.76
13612	Les motoneiges Géro inc.	57.76
13613	Les trophées JLM inc.	208.11
13614	Logixia inc.	28.74
13615	Lulu Librairie	94.29

Chèques	Fournisseurs	Montants
13616	Médias Transcontinental	539.24
13617	Morin Philippe	137.14
13618	Municipalité Saint-Félix-de-Valois	1045.92
13619	Nordikeau inc.	2522.92
13620	Pause Café DL inc.	46.00
13621	Pitney Bowes	246.89
13622	Presse Commerce corporation	253.58
13623	Produits Chimiques Sany inc.	522.70
13624	Produit Shell Canada Itée	274.87
13625	Taxi Bruneau inc.	172.46
13626	Technicomm	3765.43
13627	Tremblay Mario	37.93
23628	Fleetcor Canada Mastercard	435.94
13629	Xérox Canada Itée	210.20
Direct	Visa Desjardins	941.14
	TOTAL :	21 157,91 \$

Adopté unanimement.

2017-113

Relevés sanitaires (N/D B-0012)

Modifier, s'il y a lieu, le délai accordé aux propriétaires pour la conformité des installations septiques ayant été classées B-, pour la fin de 2018.

*Le conseiller monsieur Bernard Chassé s'adresse à l'assemblée :

- Étant propriétaire directement concerné par cette résolution, je dois me retirer. Avant de me retirer, dans le but d'éviter de me placer en conflit d'intérêts et afin de respecter l'intégrité du conseil de la municipalité, je demande au conseil de la municipalité de me relever de mes fonctions que j'occupe dans les comités suivants: comité de protection des lacs et des cours d'eau, comité de protection de l'environnement de la Matawinie, conseiller responsable de l'environnement de la municipalité;

*Suite à ses propos, monsieur Bernard Chassé se retire de la table des délibérations

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la municipalité modifie le délai accordé aux propriétaires pour la conformité des installations septiques ayant été classées B-, pour la fin de 2018;

Adopté unanimement.

2017-114 **Monsieur Bernard Chassé - Comités** (N/D B-1695)

Suite à la déclaration du conseiller monsieur Bernard Chassé à la résolution 2017-113, le Maire monsieur Normand Champagne demande d'accepter la démission de monsieur Bernard Chassé sur les différents comités, tels que : comité de protection des lacs et des cours d'eau, comité de protection de l'environnement de la Matawinie et conseiller responsable de l'environnement de la municipalité,

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la municipalité accepte la démission de monsieur Bernard Chassé sur les comités énumérés;

Adopté unanimement.

2017-115 **Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière**
(N/D B-0065)

Renouveler, s'il y a lieu, notre adhésion annuelle au Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière au coût de 125 \$ + taxes et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer le chèque à cet effet.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger
Et résolu

QUE : la municipalité renouvelle son adhésion annuelle au Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière au coût de 125 \$ + taxes;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

2017-116

Élections municipales 2017

Autoriser, s'il y a lieu, monsieur Philippe Morin et madame Christine Gélinas à suivre une formation gratuite pour les prochaines élections municipales donnée les 8 et 9 mai prochain à Bécancour et autoriser les dépenses inhérentes à ce déplacement.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson
Et Résolu

QUE : la municipalité autorise monsieur Philippe Morin et madame Christine Gélinas à suivre une formation gratuite pour les prochaines élections municipales donnée les 8 et 9 mai prochain à Bécancour et autoriser les dépenses inhérentes à ce déplacement;

Adopté unanimement.

2017-117

Sûreté du Québec (N/D B-1912)

Autoriser, s'il y a lieu, le Maire à signer l'entente de partenariat relative à la fourniture de services des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2017 et désigner une personne qui agira à titre de personne ressource auprès des responsables du programme de cadets de la Sûreté du Québec.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé
Et résolu

QUE : la municipalité autorise le Maire à signer l'entente de partenariat relative à la fourniture de services des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2017;

QUE : mesdames Nicole D. Archambault et Mylène Letellier soient les personnes ressources auprès des responsables du programme de cadets de la Sûreté du Québec;

Adopté unanimement.

2017-118 **Caisse du Sud de la Matawinie** (N/D B-0254)

Procéder, s'il y a lieu, à une demande auprès de la Caisse du Sud de la Matawinie à l'effet d'ajouter comme signataire au compte de la municipalité, monsieur Philippe Morin directeur général adjoint.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QUE : la municipalité procède à une demande auprès de la Caisse du Sud de la Matawinie à l'effet d'ajouter comme signataire au compte de la municipalité, monsieur Philippe Morin directeur général adjoint;

Adopté unanimement.

2017-119 **Contremaître des travaux publics** (N/D B-1582)

Procéder, s'il y a lieu, à l'embauche de monsieur Bruno Gervais à titre de contremaître des travaux publics.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury
Et résolu

QUE : la Municipalité procède à l'embauche de monsieur Bruno Gervais à titre de contremaître des travaux publics en probation pour 6 mois, au taux de 62 500 \$ annuellement, et ce, à compter du 5 avril 2017;

Adopté unanimement.

2017-120 **Employé 13-5** (N/D B-1701)

Procéder, s'il y a lieu, dans le dossier de l'employé 13-5 compte tenu qu'elle n'a pas respecté la résolution 2017-090 qui stipulait que les vacances demandées ne lui étaient pas accordées.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay
Et résolu

QU' une lettre soit transmise à l'employé 13-5 relatant les faits et gestes et de lui signifier qu'elle sera suspendue pour une semaine sans traitement;

Adopté unanimement.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES

2017-121 Levée de l'assemblée

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury

QUE : la présente assemblée soit et est levée.

Fin de l'assemblée à 20 h 40

Adopté unanimement.

Normand Champagne, Maire

Philippe Morin, d.g.a